



Lebel-sur-Quévillon

Le cœur de la Jamésie

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Lebel-sur-Quévillon, tenue le mercredi 10 juillet 2024 à 20 h, au lieu habituel des délibérations et par vidéoconférence sous la présidence de M. Guy Lafrenière, maire.

Présences :

M. le conseiller Denis Lemoyne
M. le conseiller Charles Goyer
M. le conseiller Marc Blain
Mme la conseillère Violaine Audet

Absences :

Mme la conseillère Linda Audet
M. le conseiller Pierre-Yves Baril

Sont également présentes :

Mme Anik Racicot, directrice générale
Mme Anne Audet, greffière

INSCRIPTION

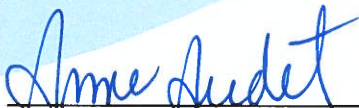
AVIS DE VACANCE AU SIÈGE N° 2

CONFORMÉMENT aux articles 333, 335 et 339 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités (LERM)*, la greffière avise le conseil qu'il y a vacance au siège n°2 et qu'une élection partielle est obligatoire ;

EN CONSÉQUENCE, la greffière fixe le jour du scrutin au dimanche 6 octobre 2024 pour la tenue de l'élection partielle.



COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Ce 11 juillet 2024



Anne Audet, greffière